



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens – Crissier – Ecublens – Prilly – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix

Rapport de la commission Gestion sur le préavis :

Augmentation du personnel de l'unité trafic.

Préavis 06/2022

Préambule :

La Commission de gestion a siégé dans la composition suivante :

Bussigny - Michael Wyssa, Président-rapporteur

Membres :

Chavannes-près-Renens - Nicolas Rayroud, excusé

Crissier – Patrick Voegelin

Ecublens – José Birbaum

Prilly - Sylvie Krattinger Boudjelta

Renens - François Delaquis,

Saint-Sulpice – Oleg Yazyev, excusé

Villars-Ste-Croix - Illuminata Perna

Elle s'est réunie le jeudi 18 août 2022 à la salle Champel à Bussigny et le mercredi 23 août 2022 à l'Hôtel de police à Prilly.

La Commission remercie chaleureusement MM Jean-François Clément, Président du Codir, M. René Piller, Vice-président du Codir, le premier-lieutenant Jacques-André Chappuis responsable finance et le premier-lieutenant Hautle responsable de l'Unité Trafic, pour leur disponibilité et leurs explications.

Présentation de l'unité :

Pour commencer la réunion de la commission, nous avons eu une présentation de l'unité trafic. Cela nous a permis de bien comprendre la situation.

Les missions de l'unité sont :

- Signalisation & chantiers
 - Gestion signalisation & horodateurs
 - Contrôle de la sécurité et gestion des chantiers
 - Elaboration des plans de circulation
 - Gestion signalisation lors de manifestations

La situation actuelle :

Les objectifs sont assurés, les délais sont respectés et les coûts sont maîtrisés. Vu le grand nombre de projet en cours et à venir (CF. Préavis 06/22) et des activités habituelles des communes, la charge de travail augmente cela a pour effet plus de fatigue des collaborateurs, plus d'heures supplémentaires et plus de risque d'absentéisme.

Par exemple voici les prévisions des heures de travail pour les deux projets suivants :

- **TRAM (déplacements & séances) :**
 - 48 semaines
 - 9 heures hebdomadaires
 - 3 collaborateurs
 - + divers interventions (surveillance)

1296 heures + divers / annuel
- **BHNS (déplacements & séances) :**
 - 48 semaines
 - 12 heures hebdomadaires
 - 3 collaborateurs
 - + divers interventions (surveillances)

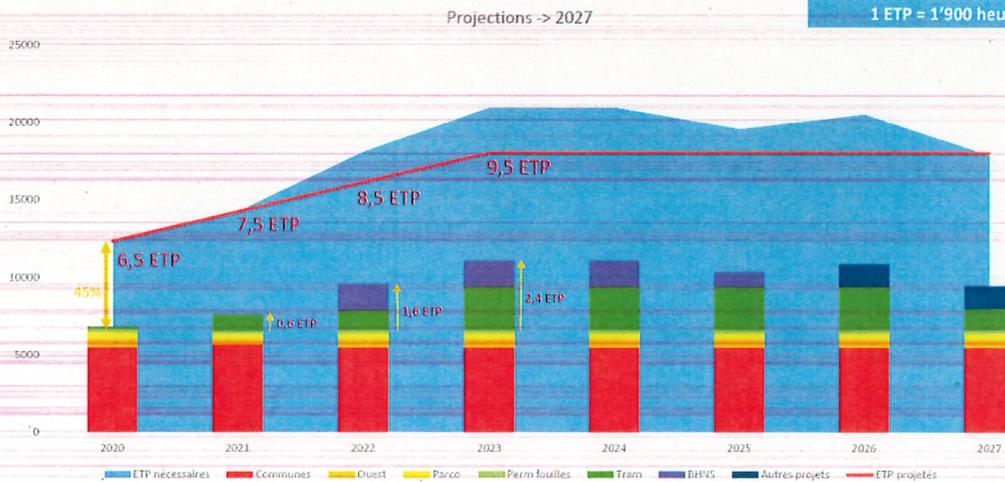
1728 heures + divers / annuel

Voici donc l'estimation faite par l'unité pour les années à venir :

Années futures

Retraites		
Année	Qui	ETP
2024		0.50
2025		1.00

1 ETP = 1'900 heures



Questions de la commission :

Les nouveaux ETP sont des cadres, des policiers ou des ASP et seront-ils sur le terrain ou dans la planification des travaux ?

Ce sont des policiers ou civils en charge de la signalisation et des chantiers qui seront dans la planification/coordination/contrôle des travaux.

Pourquoi dans le budget 2023 nous retrouvons 10.5 dans l'unité trafic alors que selon, le calcul de la commission par rapport au préavis 06/22 nous arrivons à 9.5 EPT.

Les 10,5 ETP du budget 2023 comprennent également la partie « surveillance du trafic » de l'unité. Le 9,5 ETP concerne uniquement la partie « signalisation & chantiers » de cette unité.

Quels seront les frais de fonctionnement (Locaux, licence info, véhicule, ...) en liens avec les nouveaux ETP ?

Ces nouveaux collaborateurs seront intégrés dans les locaux actuels (une réflexion de réorganisation en cours). S'agissant de l'informatique et des véhicules, ils bénéficieront de la mutualisation de nos infrastructures.

Délibération :

La commission recommande l'acceptation du préavis 06/22 à l'unanimité des membres présents

Le Conseil intercommunal de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois »

Vu le préavis no 06/2022 du Comité de Direction du 1er juin 2022,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

D'octroyer au Comité de Direction, de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois", un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2022, représentant au total une augmentation des charges de CHF 66'409.-, conformément aux détails contenus dans le tableau au point 3.

D'octroyer au Comité de Direction, de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2023 représentant au total une augmentation des charges de CHF 255'999.-, conformément aux détails contenus dans le tableau au point 3.

De faire passer la dotation ordinaire (DO) de l'unité trafic de 9,5 à 11,5 ETP sous réserve de l'évolution de la charge de travail dès 2024.

Prend acte

que le financement des charges nettes complémentaires, tant pour 2022 que pour 2023, pourraient être assuré par la trésorerie ordinaire en raison du turnover habituel, et que l'octroi des présents crédits complémentaires pourraient au final ne pas engendrer de charges supplémentaires aux budgets de fonctionnement des exercices 2022 et 2023 de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois".

Pour la commission de gestion :

Michael Wyssa, président rapporteur, Bussigny

